

Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 01/07/2021 Inspecteur: Michel Mergan Mentor: Installateur: NICOM RENOVATION SRL
 Étiquette d'identification: N° TVA:BE 0840 246 563 Référence du client: NICOM RENOVATION SRL
 Marque et type d'appareil de mesure: Metrel N° série: 19481287

Adresse de l'Installation

Rue Av de berchem Saint Agathe
 Numéro 58
 Boîte Etagé 2 droit
 Code postal 1081
 Commune Koekelberg
 Pays Belgique

Nom de contact Nicolai Cokerhan
 Téléphone 0485 291687
 Numéro Gsm (SMS)

Type : appartement

Image du tableau de répartition et de manœuvre:



Visite de contrôle d'une installation domestique selon(AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.5. et 8.2.2. et 4.2.4.3.

Type de contrôle:

Distributeur: SIBELGA

Nombres tableaux: 2

Tension: 3-230V

Nombres circuits: 15

Liaison comp / tableau: 10 mm²

Protection Max: 40 A

Ri général: 4.16 MΩ

OK



Prise de terre: Electrode verticale enterrée

RE: 18.14 Ω

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

IΔ(mA)	In (A)	In - autres (A)	I _{st}	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	40		22,5kA2s (3000A)	A	15	OK	OK
30	40		22,5kA2s (3000A)	A	15	OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm ²)
2	C	16		2	1,5
1	C	16		2	2,5
10	C	20		2	2,5
1	C	25		3	4
Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl	NA		
Liaisons équipotentielles	OK	Section des conducteurs	OK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	OK		

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

O2 Aucune infraction.

O27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.

O38 Certaines parties de cette installation datent d'après 1981, donc les exceptions du livre 1 de RGIE, section 8.2.2. s'appliquent également.

O4 L'inspection ne comprend que la surface habitable de la propriété.

CONCLUSION

L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 1/7/2046

Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.

Le(s) schéma(s) unilatéraux et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe: 11

PUBLICATION DE LA VISITE TECHNIQUE

L'inspecteur Michel Mergan



Mergan Michel - ACEG

Dévoilez au propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.

- Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation.
- Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique.
- Tout accident survenu aux personnes si directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie.

Qualité

- La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur.
- Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.

www.aceg.be

02 880 88 90

BE53 0689 0209 2953 - BTW BE0839.866.481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 1/7/2046	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.